

to be fixed a Tablet, also of Wrought Iron, which is to be armed with a double angular Scraper, fifteen or twenty inches long, at pleasure, by two and a half high; it is to be made double, so as to be capable of being moved towards or from the Shaft, according to the action of the Springs; at each end of the Shaft there is to be added another Bar of Iron, one foot and a half long, which is to be fixed obliquely upon the said Spindle by a Key.

Mr. *John Grout*, Inspector of Chimnies of the City of *Quebec*, on being shewn the Machine submitted to the Committee, says, In Sir *James Craig's* time, I was called for at the *Château*, where a similar Machine had been sent by the Magistrates of *Montreal*, and which I understood was made by a *Récollet*. I then gave as my opinion, that the Machine could not be brought to act, on account of the smallness of several Chimnies. I am of the same opinion with respect to this one. I am further of opinion, that such a Machine would materially injure the inside of the Chimnies, especially as they are all rough plastered in this country; which is not the case with the Brooms or Brushes.

Mr. *Fletcher* being examined, says, I have examined the model of an instrument which has been laid before the Committee, for the purpose of clearing out the soot from Chimnies, by means of Spring Scrapers, and am of opinion, that it is but very little adapted to answer the intended purpose. Projectors who have applied themselves to this subject, have very generally neglected to attend to three circumstances, without a proper regard to which, it must be impossible to accomplish the end so generally, or to render these inventions of public utility; these are the curvature, the change of form and dimensions, and the irregularities and protuberances which occur in some Chimnies. Any of these, but especially the two latter, would, as I apprehend, prevent the advantageous operation of this instrument. The best contrivance which I have seen, is that of Mr. *George Smart*, which is described in the twenty-third Volume of the Transactions of the Society of Arts; but I am inclined to doubt whether a Bush, or small Truss or Wisp, of the substances of which Carpet Whisks are made, or a Board edged with the Wings of large Birds, properly disposed, would not be equal to any of them. The Spring Searchers, for examining the Bore of Guns, might possibly afford a useful hint to any one who should apply himself to this subject.

Mr. *F. Baillargé* being examined, said, that he never saw such a Machine before this day. That the Scrapers being rectilinear, would only detach the soot from the interior prominences of the Chimney, and would leave it lodged in every cavity. That there is no other effectual mode of sweeping a Chimney, than that of having it scraped by a man going up it, with a Scraper. That a properly made Brush is preferable to this Machine, inasmuch as the latter would be concealed from the view of the workmen, who would be quite unable to judge of its effect. That he is of opinion, that the springiness or elasticity of the twigs composing the Brooms in use, by introducing them within the several cavities, renders them preferable to the Machine. That there is nevertheless some power of invention displayed in the conception of this Machine; and that if the inventor could interrupt the continuity of the straight lines, and give them a certain elasticity, by contiguous searchers, such as one used for examining the chamber of a Cannon, he thinks such an instrument would be preferable to the Broom.

Mr. *E. F. Roy* states, that he had neither seen or heard of such a Machine until now. That he thinks this Machine might be useful if the Scrapers could be divided so as to form several other Scrapers, by means of Springs. This Machine would be of greater utility, as by means of such numerous Scrapers, the soot lodged in the cavities and angles of the Chimney might be detached, which would not be occasioned by the Machine on its present construction, which can only remove the soot from the prominences and even places.

Mr. *R. Lelièvre*, after having carefully and attentively considered this new invention, is of opinion, that it will

sorts il sera fixé une Planchette aussi de fer battu, de la largeur d'un pied sur huit pouces de long, laquelle sera armée d'une double gratte angulaire, qui aura quinze ou vingt pouces, à volonté, de longueur, sur deux pouces et demi de hauteur; elle sera faite double, de manière qu'elle puisse se rapprocher sur la Flèche, et s'en éloigner, à la demande de la tente des ressorts; à chaque extrémité de la Flèche, il sera ajouté une autre barre de fer, d'un pied et demi de longueur, laquelle sera fixée obliquement sur ladite Flèche par une clef.

Mr. *John Grout*, Inspecteur des Cheminées de la Cité de *Québec*, après avoir vu la Machine soumise au Comité, dit: Durant le tems de Sir *James Craig*, on m'envoya chercher pour me rendre au Château, et là, j'ai vu une semblable Machine qui avoit été envoyée par les Magistrats de *Montréal*, et qui avoit été faite, suivant ce que je compris, par un *Récollet*. Je donnai alors mon opinion, et dit que l'on ne pouvoit faire usage de la Machine, rapport à ce que plusieurs Cheminées étoient trop étroites. Je suis de même opinion quant à celle-ci. Je suis en outre d'opinion qu'une telle Machine feroit beaucoup de dommages à l'intérieur des Cheminées, vu que le rendit des Cheminées de ce Pays est brut; ce qui n'est pas le cas avec des balais ou branches.

Mr. *Fletcher* ayant été entendu, a dit: j'ai examiné le modèle d'un instrument qui a été mis devant le Comité, à l'effet d'enlever la suie des Cheminées, par le moyen de grattes à ressort, et je suis d'opinion qu'il est très-peu calculé, pour pouvoir répondre au but en question. Les personnes qui s'y sont appliquées ont en général négligé de se conformer à trois circonstances, sans lesquelles il doit être impossible de rencontrer aussi généralement le but, ou rendre leurs inventions d'une utilité publique; ce sont la courbe, le changement de forme et de dimensions, et les irrégularités et les parties saillantes qui se rencontrent dans quelques Cheminées. Aucune de ces circonstances, et principalement les deux dernières empêcheroient, j'ai lieu de croire, l'opération avantageuse de cet instrument. La meilleure invention que j'aie vue, est celle de Mr. *George Smart*, telle que décrite dans le Vingt-troisième Volume des Transactions de la Société des Arts. Mais je suis porté à croire qu'un Buisson, ou un petit Faisceau fait de même substance que les Vergettes pour les Tapis, ou une Planche garnie avec les ailes de gros Oiseaux, placés avec art, seroit égale à aucun autre instrument. Les chats à ressort, avec lesquels on examine le calibre d'un Canon, fourniroient probablement une idée avantageuse à celui qui s'appliqueroit à cet objet.

Mr. *F. Baillargé* étant entendu, dit, qu'il n'a jamais vu une semblable Machine avant aujourd'hui. Que les grattes de cette Machine, étant des lignes droites, n'enlèveront la suie qu'aux bosses intérieures des Cheminées, et la laisseront subsister dans toutes les cavités. Que rien ne peut bien ramoner une Cheminée, qu'un homme qui monte dedans avec une gratte. Qu'un balai bien fait, a la préférence sur cette Machine, en autant qu'elle se trouvera renfermée hors de la vue des travailleurs, qui ne pourront aucunement juger de son effet. Qu'il est d'avis que le ressort, ou l'élasticité des branches ou balais, que l'on employe, s'enfonçant dans les diverses cavités, les rend préférables. Qu'il trouve néanmoins de l'invention dans cette Machine; et que si l'Inventeur peut en briser les lignes droites, et leur donner de l'élasticité, par des dards contigus, en la manière de ceux dont on se sert dans l'Artillerie, pour sonder les chambres intérieures des Canons, il croit qu'une pareille Machine seroit alors préférable au balai.

Mr. *E. F. Roy* étant entendu, dit, qu'il n'a jamais vu, ni entendu parler d'une semblable Machine auparavant. Qu'il pense que cette Machine pourroit être utile, si les grattes pouvoient être subdivisées en plusieurs autres grattes, par le moyen de ressorts. Cette Machine seroit d'une plus grande utilité, en ce qu'au moyen de ces nombreuses grattes, on pourroit détacher la suie qui se rencontre dans les cavités, et dans les angles de la Cheminée; ce qui n'est pas le cas avec la Machine, telle que construite, qui ne peut enlever la suie que sur les bosses et dans les endroits unis.

Mr. *R. Lelièvre*, après avoir bien examiné cette nouvelle invention, scrupuleusement et avec attention, est d'opinion